AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**223C0424**
FR0011814938-FS0195

13 mars 2023

**Déclaration de franchissement de seuils (articles L. 233-7 et L. 233-7-1 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**BOOSTHEAT**

(Euronext Growth Paris)

Par courrier reçu le 13 mars 2023, la société par actions simplifiée HBR Investment Group[1] (40 boulevard Henri-Sellier, 92150 Suresnes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mars 2023, les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société BOOSTHEAT[2] et détenir 2 798 878 actions BOOSTHEAT représentant autant de droits de vote, soit 8,30% du capital et des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société BOOSTHEAT.

_____

[1] Contrôlée par M. Hugo Brugière.
[2] Société transférée d'Euronext Paris sur Euronext Growth Paris, le 20 septembre 2021.
[3] Sur la base d'un capital composé de 33 701 968 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11.